

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N. B. 27 Avril 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

La regie des chemins de fer par l'Etat va nous mener a la banqueroute

Il faudrait être d'un optimisme de très mauvais aloi pour se réjouir de l'exposé qu'a fait dernièrement M. Kennedy sur la situation de nos voies ferrées. C'est le gâchis qui se continue depuis que nous sommes sous la régie de l'Etat. C'est le gâchis qui va se continuer aussi longtemps que nous resterons sous ce système néfaste.

La perte total pour cette année, selon les chiffres officiels qui viennent d'être publiés, sont de \$72,346,234. C'est une amélioration sur l'année dernière, se sont hâtés de s'écrier les partisans de la nationalisation. Ils jubilent depuis ce temps. Il n'y a pas de quoi. Si le gouvernement une fois pour toutes, se décidait à mettre les cartes sur la table, et disait réellement ce que nous coutent nos voies ferrées; si, au lieu de nous dorer la pilule pour nous la faire mieux avaler, il nous disait ce qu'est la situation, quelque peu encourageante qu'elle soit, il est probable que le peu d'enthousiasme qui existe actuellement, tomberait de lui-même. Une fois pour toutes qu'on nous mette donc en présence des réalités. Qu'on nous dise donc toutes les sommes qui sont englouties chaque année pour payer les intérêts sur la dette obligatoire du Nord-Canadien, du Grand-Tronc-Pacifique et tous les autres réseaux qui font partie de notre système.

Ne nous illusionnons pas. Les pertes sur nos chemins de fer se chiffrent par millions. Ces pertes vont s'accumuler d'année en année. Il va falloir que ces dettes se payent un jour ou l'autre et nous serons obligés de solder la note. Cette année seulement, chaque citoyen canadien sera obligé de déboursier une somme de \$10.00 pour compenser la perte, — soit \$50.00 pour une famille de cinq personnes! On n'adresse pas un compte séparé à chaque personne avec cet en-tête: "Déficit sur les chemins de fer: \$10." Il n'en reste pas moins vrai que nous devons payer d'une manière ou d'une autre.

Par les impôts? Qui va être imposé si non le contribuable canadien qui ploie déjà sous le fardeau des taxes directes ou indirectes. Par l'emprunt? Qui va être obligé de payer les intérêts très élevés sur ces emprunts qu'on ne nous consentira qu'à un taux très onéreux, parce que notre situation est peu enviable? Le contribuable canadien toujours. Cela signifie, d'une manière ou d'une autre, de nouvelles taxes pour le pays dont l'essor est déjà assez paralysé par des impôts de toute nature.

Ça ira mieux l'année prochaine, nous disent tous ceux qui en tiennent à la régie de l'Etat. C'est là un refrain trop connu pour qu'on s'y laisse encore. Pourquoi cela va-t-il aller mieux l'année prochaine? Comme question de fait nous croyons que ce sera pire, parce que plus les années s'écoulent et plus aussi s'accumulent les frais de la dette obligatoire. Plus aussi les voies ont besoin de réparations et plus donc il nous faudra dépenser d'argent pour les maintenir en opération.

Nous allons faire un "essai loyal" du système disent les membres du gouvernement. Il faut d'abord s'entendre sur les mots. Que signifie un "essai loyal"? Combien de temps va durer cet "essai loyal"? Qu'a-t-on fait depuis quelques années? N'est-ce pas une expérience pitoyable que nous avons faite? Nous avons engouffré des millions presque de gaité de cœur et on n'est pas satisfait, l'essai n'a pas encore été concluant. L'expérience de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des Etats-Unis ne nous a pas ouvert les yeux. Il nous faut avancer jusqu'au bord de l'abîme. Lorsque nous serons prêts d'y rouler — ce ne sera pas long, au train où nous allons — peut-être alors essayerons-nous de rebrousser chemin. Il sera peut-être trop tard.

En dépit de toute la répugnance que nous avons pour le système de la régie d'Etat nous croyons — s'il faut absolument faire cet "essai" — que le gouvernement devrait mettre à la disposition des commissaires qui doivent être nommés sous peu, qu'une certaine somme d'argent. Lorsque cette somme sera engouffrée une fois de plus, nous devrions revenir à un système plus sensé.

Il ne faut pas cependant, sous aucune considération, que l'on continue à puiser à pleines mains dans le Trésor Public. Dans quelque temps nous serions acculés à la banqueroute.

Souhaitons que les événements nous donnent un démenti. Nous ne le croyons pas cependant. Au train où nous allons, le gâchis de la régie de l'Etat sera pire demain, qu'il était hier.

L'Information

MERVEILLEUSE DECOUVERTE

Vous tous qui souffrez d'anémie, faiblesse, débiliteé, Grippe, toux, maladie des pounons, specialement TUBERCULOSE.

Vous tous qui avez perdu vos forces soit par maladie ou excès de travail (SURMENAGE)

Vous tous qui enfin desirez jouir d'une bonne santé, prenez donc de suite "ELEXIR VIGOL"

C'est le meilleur tonique connu, prescrit par les médecins les plus éminents, comme purifiant du sang, comme stimulant de l'appétit et de la digestion, et enfin comme réjouvénérateur des états malades.

En vente dans les bonnes pharmacies et à L'HOPITAL PRIVEE DE CLAIR CLAIR, N. B.

PRIX \$1.50 BOUTEILLE DE 16 ONCES

Correspondance

M. le Rédacteur du "Madawaska"

Vos lecteurs se rappelleront sans doute qu'à la Conv. tion des Commissaires d'Ecoles qui eut lieu à Fredericton au cours de l'hiver dernier que certaines institutrices furent accusées publiquement d'avoir trompé les commissaires en leur représentant que le salaire minimum fixé par un acte de la législature il y a deux ans était exclusif de l'Allocation du gouvernement.

A cette même convention il fut suggéré que l'Association des Instituteurs et Institutrices du N. B. s'occupe de la chose et voit à ce que la chose ne se renouvelle pas. En conséquence de cette suggestion le secrétaire de l'Association après avoir conféré avec le Président envoya à tous les membres du comité exécutif de l'Association un circulaire leur demandant de faire une enquête dans leurs comités respectifs afin de trouver si cette accusation était bien fondée et s'il se trouvait vraiment des cas où les institutrices auraient profité de l'ignorance des commissaires pour demander un salaire plus élevé que celui fixé par l'Acte. A la dernière assemblée de l'Exécutif de l'Association la semaine dernière tous les membres déclarèrent qu'ils n'avaient pu trouver un seul cas où les institutrices auraient ainsi déçu les commissaires. Comme chaque comité était représenté à l'Assemblée il faut conclure que l'accusation lancée contre les institutrices n'est pas très bien fondée et que si vraiment on peut citer certains cas, c'est certain qu'il y en a très peu.

A cette même assemblée il fut résolu que le Président enverrait la lettre que voici à tous les principaux journaux de la province faisant appel à toute personne qui connaît un seul cas ci-dessus expliqué d'en faire un rapport immédiat à A. S. McFarlane, Esq, Président du N. B. T. A. Fredericton, N. B. Comme Président de l'Association je demande à toute personne possédant des informations authentiques concernant le sujet de nous en donner connaissance.

Berton C. Foster, Président de N. B. T. A.

Assemblée de l'Exécutif de l'Association des Instituteurs & Institutrices du N. B.

L'assemblée annuelle de l'Exécutif de l'Association des Instituteurs et Institutrices du Nouveau Brunswick a eu lieu à Fredericton le 14 courant. Le président, Dr B. C. Fos-

ter, de la ville de Fredericton présida l'assemblée.

Les membres suivant étaient présents:

- A. S. McFarlane, Fredericton, sec.
- G. Harrison, Chatham.
- Miss Essie Ferguson, Richibucto.
- Dr G. J. Oulton and Amos O'Brien, Moncton.
- C. T. Wetmore, Rothesay.
- W. J. Myles, St. John.
- C. D. Dickson, Chipman.
- Miss Elta Dewolf, St. Stephen.
- Miss Bessie Fraser, Grand Falls.
- Miss Regina Martin, Edmundston.
- W. M. Burns, Fredericton.

L'association est dans un état florissant. Le rapport du secrétaire montre une balance de \$400.00 de surplus. L'association débuta en 1918 avec 42 membres. En 1919 le nombre s'éleva à 855 et aujourd'hui l'association compte 907 membres.

Le système de pension adopté à la dernière session de la législature fut discuté.

La liste de salaires pour l'année 1922-1923 seront à peu près les mêmes que ceux de l'année courante.

Dans le comté de Kent et ceux de la côte Nord il y aura une petite réduction dans les salaires des écoles gradées parce que les gens sont dans une position critique due à la dépression du commerce de bois. Dans les écoles non gradées dans toute la province le salaire minimum sera le même que celui fixé par le gouvernement il y a deux ans — ce qui est à peu près \$50. de moins que celui fixé par l'Association l'an dernier. La nouvelle liste n'est pas encore publiée mais en général les salaires resteront ce qu'ils sont actuellement.

L'assemblée annuelle de l'Association des Instituteurs et Institutrices du N. B. eut lieu à St. Jean pendant les trois derniers jours du mois juin en même temps que l'Institut Provincial.

Fête Intime

Samedi soir dernier un groupe d'amis se réunissaient à l'hôtel Grand Central pour enterrer la vie de garçon de M. Leon Gagnon, Commissaire aux Bureaux du C. N. R. L'adresse de circonstance, lui fut lue par M. C. N. Bégin, au nom des Chevaliers de Colomb, du Cercle Dillard des Ormeaux, et de ses amis du C. N. R., et ensuite lui présenta une bourse et quelques cadeaux. M. Gagnon répondit à l'adresse en quelques mots, et remercia tous ses amis qui étaient présents à cette réunion. et nous avouons qu'il ne pensait jamais faire un si grand plaisir à un ami que celui dont il jouissait, en lui organisant une veillée d'enterrement de vie de garçon. Ensuite Mess. le Dr. Sorwan, Walter B. Morton, Landers, et C. N. Bégin, firent leurs souhaits au héros de la fête. La soirée se passa agréablement, et tous se retirèrent à une heure avancée, et enchantés de leur soirée, et souhaitant à M. Gagnon, Bonheur, Longue vie, Prospérité et Postérité.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital Paye (AU 30 JUIN 1921) \$4.500.000.00

Actif total, au delà de \$45.600.000.00

110 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces derniers examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoïn, gerant local.

Attention!

Sauvez la surface

- Pour vos -

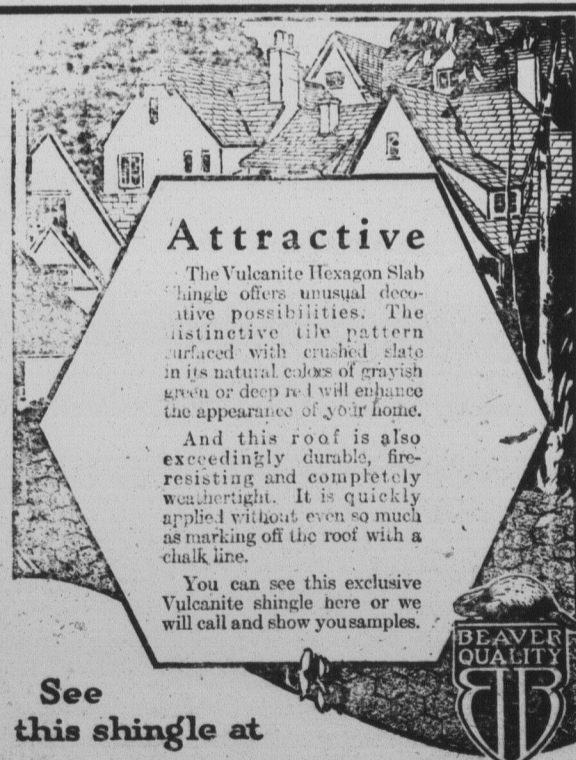
Peinture Vernis, Papier à mur, Moulures, Vitres, Peintures Vernis, Sableur électrique à Plancher, Cadres Oval et carré de toute nouveauté. Encadrement, moulures à cadres de toute espèce, lustrage de meuble.

Allez chez

J. W. LANDRY, Peintre

Edmundston, N. B.

A des prix raisonnables



Attractive

The Vulcanite Hexagon Slab Shingle offers unusual decorative possibilities. The distinctive tile pattern surfaced with crushed slate in its natural colors of grayish green or deep red will enhance the appearance of your home.

And this roof is also exceedingly durable, fire-resisting and completely weather-tight. It is quickly applied without even so much as marking off the roof with a chalk line.

You can see this exclusive Vulcanite shingle here or we will call and show you samples.

See this shingle at

Donnez une apparence soignée à vos résidences en employant ce beau genre de couverture "Beaver" couleur verte ou rouge. Peut être employé tout d'une seule couleur, ou assemblé en deux couleurs donne un effet décoratif très joli. Les couleurs de ces couvertures ne changent pas, car elles sont à surface en pierre granulée naturelle. Prix pour l'un ou l'autre couleur \$2.25 par 100 pieds.

Couverture unie, couleur vert et rouge à \$5.00 par rouleau de 100 pieds pour qualité supérieure. Autres couvertures préparées aux plus bas prix du marché, aussi couverture métallique. Je puis offrir à mes clients les meilleures qualités car connaissant très-bien cette ligne je puis acheter les meilleures qualités et par là assurer aux acheteurs de la valeur et de la durée d'une couverture.

L. A. DUGAL

EDMUNDSTON, N. B.